

Stratégie 2019 - 2024

Ebauche, version 12 du 5 février 2018

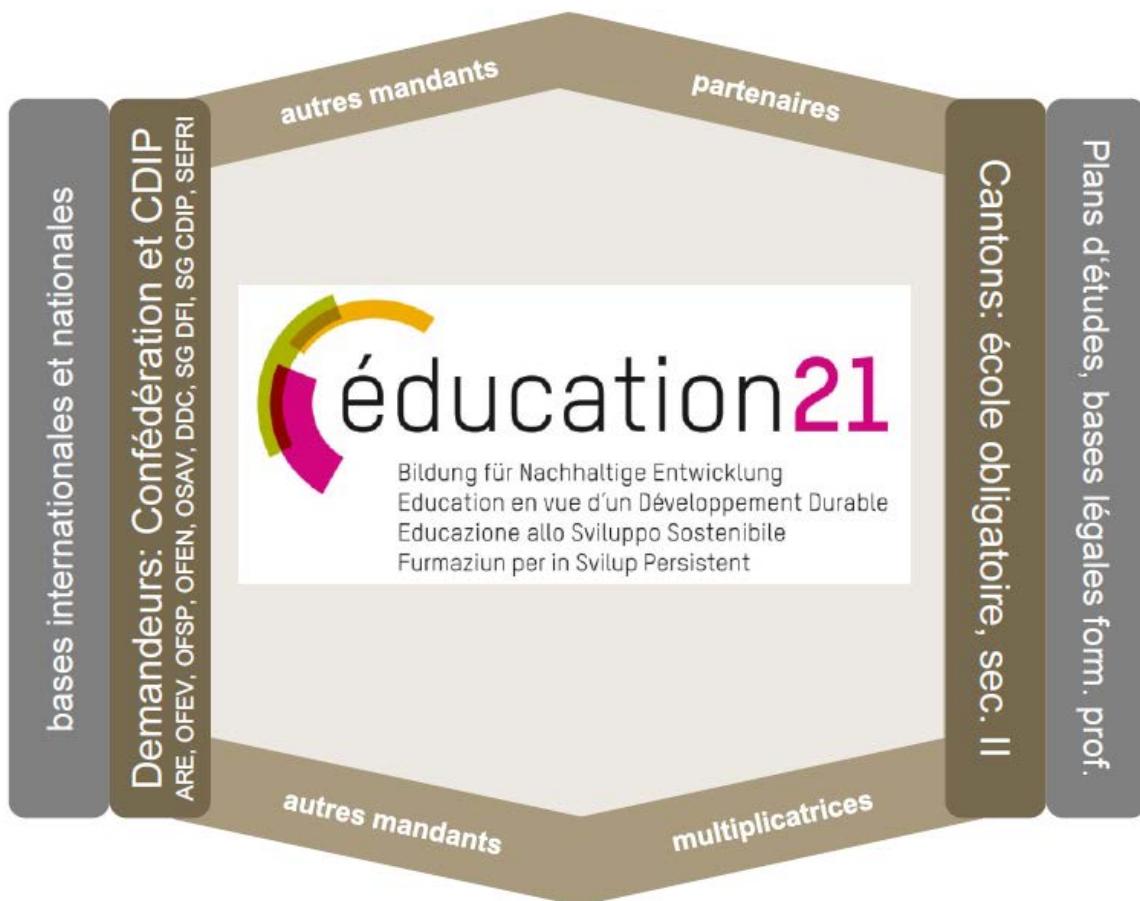


Fig. 1 En tant que guichet unique pour l'éducation en vue d'un développement durable, éducation21 présente les suivis thématiques des mandants (Confédération et CDIP) et d'autres mandants de manière groupée, adaptée aux besoins, attrayante et compatible avec les plans d'études, pour l'école, l'enseignement et la formation professionnelle. A cette fin, elle collabore avec des multiplicateurs/-trices et d'autres partenaires.

Table des matières

1. Contexte	3
2. Impact	5
3. Mandat et rôle	7
4. Défis et potentiels	10
4.1 Défis	10
a) Conditions cadres dans l'environnement	10
b) Facteurs pouvant être influencés par éducation	21
4.2 Potentiels	10
5. Priorités	12
6. Champ d'activités	13
6.1 Niveaux d'action	13
6.2 Groupes cibles	13
6.3 Partenaires de coopération	13
6.4 Effets généraux visés	15
7. Portefeuille de prestations	16
7.1 Valeur ajoutée	16
7.2 Principes de la prestation des services	16
7.3 Activités centrales et transversales	16
7.4 Orientation stratégique des activités centrales	17
a) Enseignement et EDD	17
b) Ecoles et l'EDD	17
c) Ancrage systémique au niveau du Secondaire II	17
7.5 Orientation stratégique des activités transversales	17
a) Collaboration avec les multiplicateurs/trices et les partenaires	17
b) Communication	18
8. Financement	19

1. Contexte

Le 19 septembre 2012, la **Confédération** (DDC, OFEV, OFSP) et les **cantons** (CDIP) (avec les fondations précédentes, Fondation Education et Développement [FED] et la Fondation suisse d'éducation pour l'environnement [FEE]) ont créé la fondation éducation21 en tant que fondation de droit privé.

Le Centre national de compétences pour l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) a pour **but** de soutenir l'ancrage et la mise en œuvre de l'EDD à tous les niveaux du système éducatif suisse. A cet effet, **des offres de qualité pour les écoles et l'enseignement** doivent être produites et proposées de manière groupée avec des offres de qualité produites par des tiers. Avec éducation21, les fondateurs ont voulu regrouper les thématiques de la Confédération et d'autres acteurs et les rendre accessibles au système éducatif de manière adaptée. La collaboration, la mise en réseau et la coordination avec des acteurs nationaux et internationaux, ainsi que la participation et le soutien au développement en matière de politique éducative et de pédagogie de l'EDD et de ses approches pédagogiques sont d'autres tâches d'éducation21.

Les cantons reconnaissent éducation21 comme une agence spécialisée de la CDIP. La CDIP assume la présidence du Conseil de fondation et est représentée au sein du groupe des demandeurs¹ avec les offices fédéraux financeurs. Avec le soutien de la Confédération, les cantons ont intégré l'EDD dans les plans d'études régionaux de l'école obligatoire et ont ainsi créé au niveau systémique des conditions préalables importantes pour la mise en œuvre de l'EDD dans les écoles et l'enseignement. La Confédération soutient cette mise en œuvre en concertation avec les cantons à travers éducation21.

éducation21 est opérationnelle depuis 2013. Créeé sur la base des fondations antérieures, elle s'est **développée, structurée et consolidée en tant qu'organisation**. Depuis 2015, la fondation poursuit une stratégie pluriannuelle axée sur l'éducation formelle et plus spécifiquement le domaine de l'école obligatoire et du secondaire II (formation professionnelle, gymnase). éducation21 a développé sa structure dans ce but et propose des services orientés vers la performance dans trois langues nationales, sur une base claire et avec des collaborateurs/-trices spécialisé-e-s, dans cinq domaines stratégiques.

Les utilisateurs et utilisatrices les plus importants sont les enseignant-e-s, les directions scolaires, les formateurs et formatrices chargés de la formation des enseignant-e-s, le personnel des administrations de l'éducation et les acteurs extrascolaires proposant des offres scolaires. En outre, les acteurs de la formation professionnelle sont de plus en plus nombreux.

Depuis le début de l'année 2017, éducation21 assure la coordination nationale du Réseau d'écoles21 pour le compte de la Fondation suisse pour la promotion de la santé, de l'OFSP et des autres demandeurs d'éducation21 et collabore à cet effet avec la Fondation Radix. Le Réseau d'écoles21 repose sur le Réseau suisse des écoles en santé (RSES), créé en 1997, qui est devenu le plus grand réseau du paysage de l'éducation suisse.

Une **évaluation externe**² réalisée au milieu de la période stratégique 2015-2018 pour le compte du groupe des demandeurs a confirmé l'efficacité d'éducation21: éducation21 s'est rapidement établie auprès des acteurs politiques, administratifs et extrascolaires. Avec un large éventail de prestations, éducation21 contribue à ancrer, pérenniser et mettre en œuvre l'EDD. Les utilisateurs et utilisatrices apprécient l'offre et y voient un grand potentiel dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'études et du développement scolaire. L'évaluation mentionne un potentiel d'optimisation dans le fait que l'EDD et éducation21 devraient être encore mieux connues des enseignant-e-s et des directions scolaires. La priorisation des prestations et des activités proposée dans l'évaluation correspond au portefeuille des prestations actuelles d'éducation21, l'accent étant mis sur la transmission pratique de l'EDD. L'évaluation constitue une base centrale de la stratégie à partir de 2019.

¹ Les membres du groupe des demandeurs sont: DDC, OFEV, OFSP, SEFRI, ARE, OSAV, SG-DFI (SLR) et SG CDIP. L'OFEN a l'intention de devenir membre d'ici à 2019. La DDC coordonne le groupe des demandeurs. Un règlement d'organisation définit la coopération.

² Evaluation des Kompetenzzentrums éducation21, Bern, Juli 2017, econcept AG en collaboration avec l'Institut Futur, Berlin effectuée au printemps 2017.

L'ancrage de l'EDD s'est renforcé ces dernières années, tant au niveau national qu'international: L'EDD est inscrite dans les plans d'études régionaux de l'école obligatoire, dans le plan d'études pour l'enseignement de la culture générale dans la formation professionnelle et dans les bases juridiques de la formation professionnelle initiale. Elle est mentionnée dans la déclaration de la Confédération et des Cantons sur les objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de la formation³ et s'inscrit dans la stratégie du Conseil fédéral pour le développement durable⁴. Le développement durable est un mandat constitutionnel. Sur le plan international, l'Agenda 2030 pour le développement durable et les documents de l'UNESCO⁵ fournissent des orientations importantes.

En ce qui concerne la période stratégique à partir de 2019, la question centrale est de savoir quelle valeur ajoutée éducation21 peut, à l'avenir, apporter au système éducatif. Il convient de garder à l'esprit que la **mise en œuvre des plans d'études de l'école obligatoire et la poursuite de l'ancrage systémique au degré du secondaire II** (formation professionnelle, gymnases, écoles de culture générale) nécessitent un soutien important.

La condition préalable à la mise en œuvre de la stratégie est qu'éducation21 continue d'être reconnue, encouragée et sollicitée par la Confédération, les cantons et les acteurs de la formation en tant que **centre de compétence national**.

La stratégie explique l'impact escompté ainsi que le mandat et le rôle d'éducation21. Sur la base de l'évaluation, d'une analyse du contexte et d'une analyse SWOT, éducation21 a identifié les principaux défis et potentiels, ainsi que ses priorités dès 2019. Pour cela, la Direction a consulté les mandants, les collaborateurs et collaboratrices, le Conseil de fondation et d'autres parties prenantes.

Les priorités forment les lignes directrices pour la formulation du programme des prestations et du budget. Conformément à la stratégie élaborée par la division Partenariats institutionnels de la DDC, cette stratégie devrait être valable de 2019 à au moins 2024. Le programme de prestations et le budget seront d'abord élaborés pour les années 2019 et 2020. Un programme de prestations et un budget quadriennaux (2021-2024) sont prévus pour 2020.

³ Voir. « Valorisation optimale des chances », Déclaration 2015 sur les objectifs politiques communs concernant l'espace suisse de la formation, Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), Berne, 18 mai 2015

⁴ Conseil fédéral, Stratégie pour le développement durable 2016-2019, 27 janvier 2016.

⁵ Voir notamment UNESCO Feuille de route pour la mise en œuvre du Programme d'action global pour l'EDD, UNESCO 2014.

2. Impact

Le **développement durable** doit permettre à tous les êtres humains de vivre dans la dignité et l'égalité, dans les limites de ce que supporte le système Terre, sans menacer par cette façon de vivre la satisfaction des besoins des générations actuelles et futures, ni la capacité de régénération des ressources fondamentales naturelles. La communauté internationale a consacré ce principe dans l'Agenda 21⁶ notamment. Avec l'Agenda 2030 des Nations Unies⁷ a été formulé un cadre mondial pour le développement durable. Par une approche holistique et systémique, le développement durable prend en compte les liens, les interdépendances et les limites entre les domaines de l'environnement, de la société, de l'économie et de l'individu, en tenant compte de la dimension mondiale et temporelle.



Fig. 2 Objectifs du développement durable selon l'Agenda 2030 de l'ONU

L'éducation est une condition préalable essentielle au développement durable: **l'éducation en vue d'un développement durable** permet d'acquérir des compétences qui encouragent la participation des êtres humains au développement durable. Dans le même temps, l'accès à l'éducation et à l'EDD est un objectif de développement durable.

En promouvant et en soutenant l'ancrage et la mise en œuvre de l'EDD conformément aux plans d'études et aux bases juridiques, **éducation21** contribue à créer des conditions favorables au développement durable. Dans le même temps, **éducation21** soutient la mise en œuvre de l'objectif 4.7 de l'Agenda 2030, selon lequel les Etats doivent garantir d'ici à 2030 que tou-te-s les apprenant-e-s acquièrent les compétences et les qualifications nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en vue d'un développement durable ainsi que par des modes de vie durables, les droits humains, l'égalité des sexes, une culture de la paix et de la non-violence, la citoyenneté mondiale et l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

éducation21 souscrit au **principe directeur** selon lequel les enfants, les adolescent-e-s et les jeunes adultes apprennent à participer activement et de manière critique au développement durable à l'école, dans l'enseignement et dans d'autres lieux d'apprentissage de la formation professionnelle. **L'acquisition de compétences en matière d'EDD** contribue à la compréhension des liens et des interactions

⁶ Agenda 21, Conférence des nations unies pour l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, juin 1992.

⁷ Agenda 2030 pour le développement durable des Nations Unies, en vigueur depuis 2016.

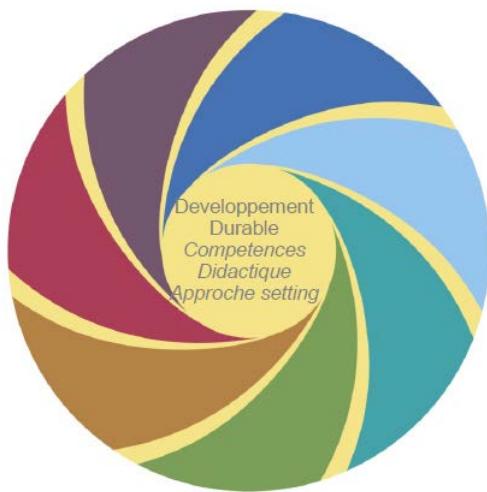
complexes qui existent dans les systèmes écologiques, économiques et sociaux et permet de contribuer au développement durable dans le travail, l'environnement et la société d'une manière responsable, créative et axée vers les solutions.

3. Mandat et rôle

En tant que **centre de compétence national** de la Confédération et des cantons, éducation21 soutient le système de formation suisse (primaire et sec. II) dans l'intégration, la mise en œuvre et le maintien de l'EDD dans les écoles, l'enseignement et les autres lieux d'apprentissage de la formation professionnelle⁸. A cette fin, elle bénéficie du soutien de la société civile, de l'économie et du monde du travail et travaille avec les acteurs du système éducatif.

La reconnaissance en tant qu'**agence spécialisée de la CDIP** est à la fois une légitimité et une obligation d'agir dans le cadre des directives de la Confédération et des cantons: éducation21 est orientée sur les **plans d'études** et les bases juridiques. Elle tient compte du cadre normatif national et international pour l'EDD, ainsi que des autres évolutions pertinentes dans le domaine.

En tant que guichet unique et centre de prestations, éducation21 regroupe les offres pour l'enseignement et l'école des différents acteurs. La sélection, la mise à disposition et la production sont effectuées en fonction de critères de qualité et tiennent compte des domaines thématiques pertinents pour l'EDD dans les plans d'études (voir fig. 3). éducation21 base l'ensemble de ses prestations sur ces domaines thématiques issus des plans d'études régionaux de l'école obligatoire.



- Santé et bien-être: Alimentation, santé psychique et physique etc.
- Citoyenneté et droits humains: Droits de l'enfant, démocratie, participation etc.
- Diversité et compréhension interculturelle: prévention du racisme, genre et égalité, religions etc.
- Environnement: Energie, biodiversité, climat etc.
- Consommation et économie: Travail, tourisme, mobilité etc.
- Interdépendances mondiales: paix, migration, mondialisation etc.
- autre entrée thématique actuel

Fig. 3 Domaines thématiques de l'éducation en vue d'un développement durable, cf. Réseau d'écoles21, 2017

Selon les plans d'études, les domaines thématiques couvrent de nombreux thèmes spécifiques. Le choix des thèmes dépend des besoins de l'école.

L'EDD relie différents domaines thématiques, resp. thèmes et leur donne une orientation commune. Les aspects sociaux, économiques et écologiques sont pris en compte dans leurs dimensions géographique et temporelle (Fig. 4). L'EDD favorise l'acquisition de compétences spécifiques (fig. 5), prend en compte des principes et méthodes spécifiques et implique en particulier des apprentissages extrascolaire, interdisciplinaire et par projet.

⁸ La fondation a pour but de promouvoir l'EDD à tous les niveaux de la formation en Suisse. Pour des raisons de ressources, éducation21 s'est concentrée depuis sa création sur l'éducation formelle (école primaire, sec II).

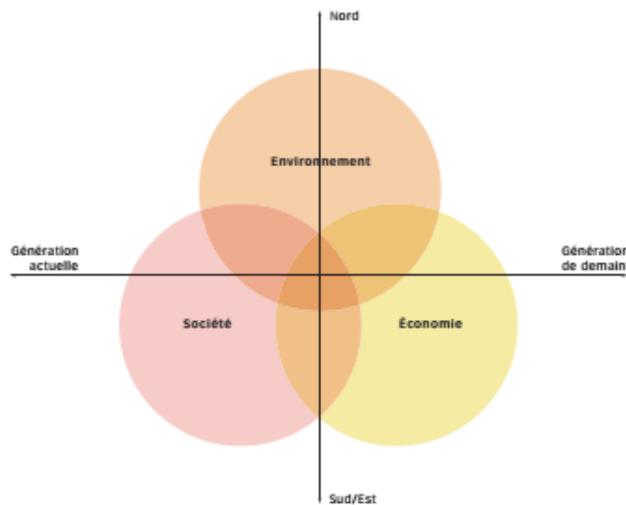


Fig. 4 Les dimensions du développement durable

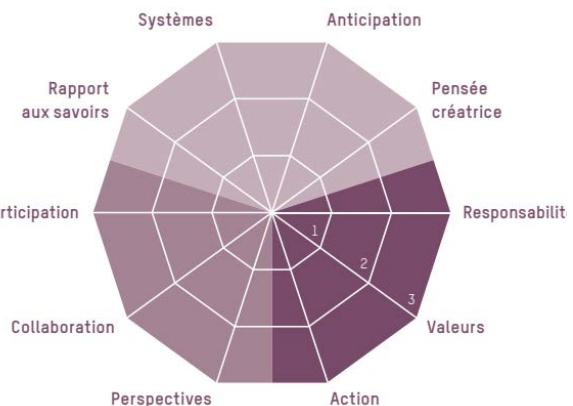


Fig. 5 Les compétences EDD

A travers le **Réseau d'écoles21**, éducation21 coordonne une importante plate-forme de mise en œuvre à fort potentiel qui contribue à établir et à mettre en œuvre l'EDD (y compris la promotion de la santé) dans les écoles au niveau de **toute l'institution** et à long terme. L'approche globale de l'école (**Whole School Approach**) consiste à faire de l'école un lieu où l'éducation en vue d'un développement durable est enseignée, apprise et vécue dans la vie quotidienne. Le Réseau d'écoles21 offre ainsi aux cantons la possibilité d'intégrer à long terme les thèmes et les questions de l'EDD et d'autres domaines thématiques (voir figure 3) dans les écoles et dans l'enseignement.

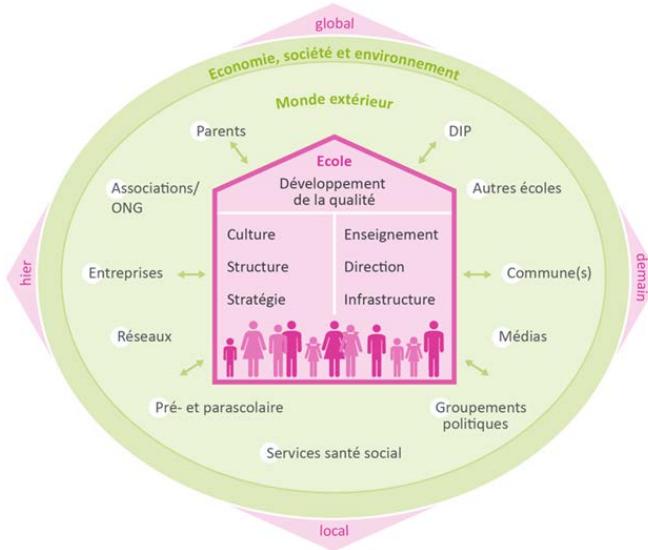


Fig. 6 La Whole School Approach vise l'école dans son ensemble y compris ses relations avec l'environnement: selon Seitz et Capaul (2007), cadre de référence *Umweltschulen*

En tant que **structure permanente de soutien**, éducation21 travaille en partenariat avec des acteurs scolaires et extrascolaires (multiplicateurs/-trices). Elle les aide à intégrer l'EDD de façon systémique

dans leurs offres pour l'école et l'enseignement. Avec eux, elle développe l'EDD de manière pragmatique et utilise cette collaboration pour développer ses propres prestations. En outre, elle développe ses propres offres dans le but de faciliter la sensibilisation, l'accessibilité et l'applicabilité de l'EDD dans la pratique.

De cette manière, éducation21 apporte son **expertise** pour le développement et la mise en œuvre du concept de l'EDD dans la pratique. éducation21 est active à l'interface entre la pratique et la théorie et travaille sur une base théorique et scientifique avec un regard sur la pratique . éducation21 travaille dans le cadre des orientations de la politique de formation et met son expertise à la disposition des décideurs politiques de l'éducation.

éducation21 est une organisation spécialisée dans la pédagogie. Elle est **politiquement et professionnellement neutre** et n'a - mis à part son rôle d'expert - aucun rôle de plaidoyer (Advocacy). Elle n'a pas d'objectifs commerciaux.

4. Défis et potentiels

Sur la base de l'évaluation, d'une étude de marché, d'une analyse de l'environnement et d'une analyse SWOT, éducation21 identifie les principaux défis et potentiels suivants (listés par ordre d'importance) pour renforcer l'ancrage, la pérennité et la mise en œuvre de l'EDD au niveau de l'école obligatoire et du sec. Il pour la période stratégique qui débute en 2019:

4.1 Défis

a) Conditions cadres dans l'environnement

- L'école est confrontée à de nombreuses demandes de la société, de nombreux enseignant-e-s et directions d'établissement sont surchargés.
- Dans de nombreux cantons, des économies sont réalisées dans le domaine de l'éducation et la Confédération est également confrontée à des mesures d'austérité.
- L'intégration de l'EDD dans le secteur de la formation jusqu'à sa mise en œuvre exige du temps, de la continuité et un soutien permanent.
- L'EDD est un thème marginal dans la mise en œuvre des plans d'études.

b) Facteurs pouvant être influencés par éducation21

- Il est impératif de mieux faire connaître l'EDD et éducation21 pour renforcer l'utilisation des offres en EDD
- L'EDD étant un thème transversal et interdisciplinaire, elle peut être prise en compte dans toutes les disciplines. Les liens systémiques entre l'EDD et les disciplines doivent être illustrés.
- éducation21 doit encore plus prioriser ses tâches en fonction de la valeur ajoutée spécifique qu'elle crée par rapport aux autres acteurs.
- Les domaines thématiques de l'EDD doivent être rendus plus visibles, afin de rendre l'EDD plus accessible aux acteurs du système éducatif.
- La pratique scolaire et pédagogique, ainsi que la collaboration avec les partenaires et les mandants exigent une compréhension claire de l'EDD (c'est-à-dire de l'interaction des thèmes avec des compétences et des méthodes spécifiques) et du rôle d'éducation21.
- L'EDD n'est pas encore bien ancrée et mise en œuvre dans la formation professionnelle initiale, au niveau des gymnases et dans les écoles de culture générale.
- L'importance de la numérisation dans l'éducation doit être prise en compte.
- Le financement des prestations d'éducation21 doit être assuré.

4.2 Potentiels

- L'EDD a une fonction de regroupement et permet de traiter des thèmes pertinents pour la pratique scolaire, en soulignant leurs interdépendances, de manière multidimensionnelle et axée sur les compétences, créant ainsi des synergies.
- La phase de mise en œuvre des plans d'études de l'école obligatoire a commencé, ce qui renforce (ou accroît) la légitimité, la notoriété et la prise en compte de l'EDD.
- L'EDD a un potentiel élevé et encore peu exploité pour le développement des écoles (Whole School Approach). Le Réseau d'écoles21 constitue la plate-forme idéale pour exploiter ce potentiel pour l'EDD y compris la promotion de la santé. Pour ce faire, il faut développer le Réseau d'écoles21 et renforcer son ancrage dans les cantons.

- Un renforcement de l'orientation vers la pratique et une attractivité accrue des offres en EDD pour les écoles et l'enseignement encouragent leur utilisation.
- Grâce à la poursuite de l'introduction conséquente de l'EDD au niveau du secondaire II, un pont peut être construit pour concrétiser et mettre en œuvre les compétences en matière l'EDD dans le monde du travail.
- Le renforcement de la collaboration avec les multiplicateurs/-trices a le potentiel d'accroître l'impact d'éducation²¹.

5. Priorités

Afin de renforcer et de pérenniser l'ancrage et la mise en œuvre de l'EDD, éducation21 se concentrera sur les priorités suivantes pour la période stratégique débutant en 2019 :

1. Afin de rendre plus visible le potentiel de l'EDD dans l'enseignement et l'école, éducation21 prépare des **dossiers thématiques** de manière pédagogique et didactique en regroupant des offres de qualité orientées vers la pratique venant de différents acteurs et en les complétant par des suggestions pédagogiques exemplaires.
2. Afin de promouvoir l'approche institutionnelle globale de l'école (Whole School Approach), éducation21 renforce l'ancrage du **Réseau d'écoles21**, le développe et soutient le développement des écoles vers l'EDD (y compris la promotion de la santé).
3. Pour mieux faire connaître les offres en EDD dans les écoles et l'enseignement, éducation21 communique de manière coordonnée, ciblée et efficace. Elle développe la **plate-forme web** en tant qu'outil central, de manière conviviale et pratique, notamment en rendant visibles les thèmes de manière attractive et adaptée aux besoins.
4. Afin d'accroître l'efficacité de ses prestations, éducation21 intensifie (renforce ?) sa collaboration avec **les multiplicateurs et les partenaires** de l'EDD, en particulier avec les institutions de formation des enseignant-e-s, les autorités cantonales (Réseau d'écoles21), les centres didactiques et médiathèques, les médias spécialisés, les acteurs extrascolaires et les partenaires de la formation professionnelle.
5. Afin de soutenir **l'extension de l'EDD** au-delà de l'école obligatoire au **secondaire II**, éducation21 soutient un développement de l'EDD orienté vers la pratique et la qualité au niveau de la formation professionnelle, des écoles de culture générale et des gymnases. L'accent est mis sur les projets qui permettent l'ancrage systémique de l'EDD.

6. Champ d'activités

6.1 Niveaux d'action

éducation21 est active dans le domaine de l'éducation formelle en Suisse. Le champ d'activité central d'éducation21 est l'**école obligatoire**. Au niveau du **sec II**, éducation21 propose une offre de prestations de base et favorise l'**ancrage et la mise en œuvre systémiques** de l'EDD.

6.2 Groupes cibles

Les principaux groupes cibles de éducation21 sont:

1. **Les enseignant-e-s** (dans la pratique et dans la formation initiale et continue).
2. **Les directions d'établissement.**

Les enfants et les jeunes ne sont qu'un groupe cible indirect d'éducation21.

6.3 Partenaires de coopération

De nombreux acteurs contribuent à la réalisation de l'EDD. Les partenaires d'éducation21 sont notamment les suivants:

3. **Les acteurs en lien avec le Réseau d'écoles21** et le développement des écoles (tels que les coordinateurs des réseaux cantonaux, les collaborateurs des administrations cantonales - en particulier les départements de la santé et de l'éducation - et les décideurs dans le domaine de la politique éducative, les collaborateurs des agences spécialisées dans les domaines de la promotion de la santé, de l'environnement et autres, les personnes de contact dans les écoles membres, etc.)
(Beaucoup d'autres acteurs du milieu scolaire, par exemple les communes, les parents, les entreprises locales, les associations locales, etc. contribuent à la réalisation de l'EDD et des objectifs d'éducation21. éducation21 n'est en contact avec eux qu'occasionnellement ou indirectement.)
4. **Les formateurs et les formatrices dans le domaine de la formation initiale et continue des enseignant-e-s et des directeurs et directrices d'établissement ainsi que de leurs réseaux**, en particulier le groupe de travail EDD de la Chambre des hautes écoles pédagogiques de swissuniversities, l'Association suisse de didactique des sciences naturelles (DiNat), l'Association pour la didactique de l'économie, travail et économie domestique (FD WAH), d'autres membres de la Conférence des didactiques des disciplines en Suisse (Cofadis).
5. **Les acteurs dans le domaine des ressources pédagogiques**, à savoir les centres didactiques, les médiathèques, les producteurs de ressources pédagogiques, etc.
6. **Les acteurs du domaine de l'information et de la diffusion** tels que les médias et portails éducatifs, à savoir Bildung Schweiz, L'Éducateur, Scuola Ticinese, ZEBIS, educa, etc.
7. **Les acteurs extrascolaires actifs dans l'éducation** (réseaux thématiques tels que éducation + santé, Fachkonferenz Umweltbildung FUB, Verband Erleben und Bildung in der Natur ERBINAT, Réseau des parcs suisses, Gruppo di Educazione Ambientale della Svizzera Italiana GEASI, Federazione delle ONG della Svizzera Italiana FOSIT entre autres, ainsi que de nombreuses autres ONG, lieux d'apprentissage extrascolaires, fondations et entreprises).
8. **Les acteurs des organisations du monde du travail** (notamment OdA Santé, Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales CSBFC, Communauté d'Intérêts pour la Formation Commerciale initiale CIFC, SuisseTec (Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment), Holzbau Schweiz et Swiss Textiles) ainsi que d'autres partenaires des associations professionnelles et de formation professionnelle.
9. **Les acteurs des associations professionnelles d'enseignant-e-s** (Dachverband Lehrerinnen

nen und Lehrer Schweiz LCH, Syndicat des Enseignants Romands SER, Formation professionnelle Suisse FPS et **des directions d'établissements** (Verband Schulleiterinnen und Schulleiterinnen Schweiz VSLCH, Conférence Latine des Chefs d'Etablissements de la Scolarité Obligatoire Claceso ; associations professionnelles (par exemple, Association suisse de géographie, histoire, biologie, etc.).

10. **Les acteurs de l'ancrage systémique dans les écoles de culture générale et les gymnasies** (à savoir les associations intradisciplinaires, les groupes de travail sur les plans d'études, etc.).
11. **Les acteurs au niveau national et intercantonal** (Offices fédéraux, CDIP et ses agences spécialisées, Promotion Santé Suisse et autres mandants d'éducation21.)
12. **Les acteurs de la recherche en éducation et des sciences de l'éducation**, à savoir le Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE), les hautes écoles pédagogiques et autres hautes écoles, l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP, etc.
13. **Les acteurs et experts internationaux de l'EDD**, à savoir le réseau germanophone «Lehre-Innenbildung für eine nachhaltige Entwicklung» LeNa, Österreichs grösstes Netzwerk für Schule und Umwelt Oekolog, Schools for Health in Europe SHE, la plate-forme nationale d'EDD en Allemagne BNE-Portal, etc.

6.4 Effets généraux visés

Les effets visés sont précisés au niveau du programme de prestations.

Effets visés		Groupes cibles et partenaires de coopération											
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L'EDD est connue et mise en œuvre.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2	éducation21 est reconnue comme le centre de compétence en EDD, son expertise et ses prestations, y compris les offres d'autres acteurs, sont utilisées.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3	L'EDD est mise en œuvre dans les écoles et dans l'enseignement.	X	X										
4	L'EDD est prise en compte dans la mise en œuvre des plans d'études.			X	X	X	X	X	X	X	X		
5	Le potentiel d'un développement durable et favorable à la santé des écoles a été reconnu et est mis en œuvre dans le cadre de la Whole School Approach au sein du Réseau d'écoles21.	X	X	X	X		X	X		X	X	X	X
6	Des conseils coordonnés permettent aux membres du Réseau d'écoles21 de mieux en mieux mettre en œuvre l'EDD, y compris la promotion de la santé.			X	X		X						
7	Les écoles bénéficient d'offres en EDD groupées et de haute qualité.				X		X					X	
8	Les réseaux EDD sont connus, reconnus et utilisés. Ils développent (davantage) leur discours pédagogique de l'EDD.	X	X	X	X		X		X	X			X
9	L'EDD est systématiquement intégrée dans la formation professionnelle initiale et est mise en œuvre dans tous les lieux d'apprentissage.					X		X	X			X	
10	L'EDD est systématiquement intégrée dans les écoles de culture générale et au niveau du sec II.					X			X	X			
11	L'EDD est intégrée dans les activités nationales liées à l'éducation.											X	X
12	L'EDD est intégrée dans les moyens d'enseignement de toutes les disciplines et de manière interdisciplinaire.				X								
13	Dans les centres didactiques / médiathèques, une gamme complète de ressources pédagogiques et de conseils en matière d'EDD sont disponibles.				X								
14	L'EDD est intégrée dans l'éducation et la formation, la recherche et le développement institutionnel conformément au plan de mesures.			X									

7. Portefeuille de prestations

7.1 Valeur ajoutée

Le système éducatif intègre progressivement l'EDD et la met de plus en plus en œuvre. éducation21 oriente ses prestations à la valeur ajoutée qu'elles apportent au système éducatif. éducation21

- regroupe des offres de qualité et les rend disponibles sous la forme d'un guichet unique (one stop shop),
- offre une plate-forme nationale pour l'échange et la collaboration entre les acteurs,
- crée des synergies et soutient l'innovation,
- favorise le développement de la qualité des offres,
- assure le dialogue entre les régions linguistiques,
- contribue au développement d'une compréhension commune de l'EDD,
- souligne la pertinence de l'EDD et la rend visible,
- rend plus tangible le potentiel de l'EDD pour l'école et l'enseignement,
- contribue de manière significative à la pérénisation de l'EDD.

7.2 Principes de la prestation des services

éducation21 réalise ses services

- en complémentarité avec les prestations existantes,
- en soutenant les acteurs dans leurs tâches, et non en concurrence,
- en collaboration avec les acteurs,
- de façon transversal, en réseau national et international,
- avec une orientation vers les thèmes, les besoins, la pratique et les projets,
- de manière professionnelle (expertise) et dans une perspective de développement de la qualité,
- de manière fondamentale et sur des bases scientifiques, avec une orientation sur la pratique.

7.3 Activités centrales et transversales

éducation21 conjugue ses offres et ses prestations autour d'activités centrales et transversales.

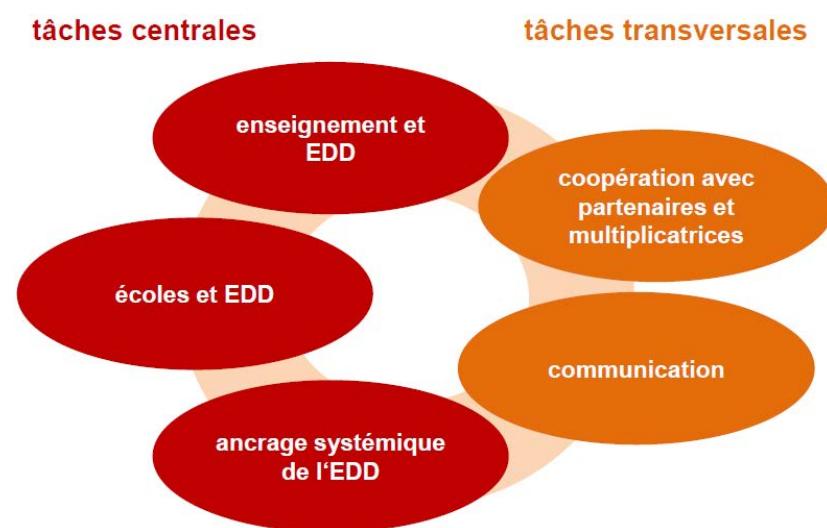


Fig. 4 Activités centrales et transversales

Pour mettre en œuvre la stratégie, éducation21 oriente stratégiquement ses activités centrales et transversales. Ces orientations stratégiques sont valables pour toute la période de stratégie. Elles

seront reexaminées d'ici à la mi-2020 en vue de la période suivante du programme de prestations 2021-2024.

7.4 Orientation stratégique des activités centrales

a) Enseignement et EDD

éducation21 propose aux enseignant-e-s et autres utilisateurs et utilisatrices des offres pédagogiques thématiques de qualité et orientées vers la pratique (ressources pédagogiques, films, offres d'acteurs extrascolaires, exemples de pratique, etc.) complétées par des suggestions pédagogiques exemplaires. Ces dossiers thématiques fournissent des orientations pour l'organisation d'un enseignement en terme d'EDD. Ils sont faciles à trouver sur le portail internet, sont référencés sur les portails en ligne et, dans la mesure du possible, sont disponibles dans les centres didactiques et les médiathèques. Les dossiers thématiques et ventuno sont planifiés de manière transversale et coordonnée. Des dossiers thématiques spécifiques sont complétés et mis en relief par ventuno. La qualification et le regroupement tiennent compte du développement numérique dans l'enseignement, l'école et les ressources pédagogiques.

b) Ecoles et l'EDD

éducation21 promeut le développement des écoles vers des lieux d'apprentissage, de vie et de travail durables et favorables à la santé. éducation21 propose des échanges d'expériences, des conseils, des formations continues, des outils pratiques et d'autres prestations (aide financière, par exemple). L'outil central est le Réseau d'écoles21, qui promeut la mise en réseau aux niveaux cantonal, national et international dans le but d'apprendre les uns des autres et de promouvoir des structures décentralisées de soutien pour les écoles. Sur la base de leur expérience dans le domaine de la promotion de la santé, les réseaux cantonaux et les écoles membres peuvent se développer dans une perspective globale de l'EDD.

c) Ancrage systémique au niveau du Secondaire II

éducation21 soutient le développement des compétences EDD dans la formation professionnelle au moyen d'un guide EDD et d'autres projets exemplaires en collaboration avec les organisations du monde du travail (OrTra), les écoles professionnelles et les centres de formation CIE, et en fait connaître les résultats. De cette manière, elle contribue à la reconnaissance des compétences EDD comme partie intégrante des compétences professionnelles et à leur intégration dans la formation professionnelle de base. Sur la base d'une analyse des besoins des écoles du sec. II (gymnases, écoles professionnelles et écoles de culture générale, éducation21 soutient les acteurs de l'éducation dans l'ancrage systémique de l'EDD (par exemple, intégration de l'EDD dans les plans d'études du gymnase, guides).

7.5 Orientation stratégique des activités transversales

a) Collaboration avec les multiplicateurs/trices et les partenaires

Pour soutenir les tâches centrales, éducation21 recherche activement la collaboration avec les multiplicateurs et les considère comme des partenaires. Afin d'appuyer le développement de la qualité, le développement et la diffusion de l'EDD, éducation21 favorise les échanges et le dialogue nationaux et régionaux dans des réseaux/groupes de travail spécifiques en 'EDD, avec des réseaux thématiques et/ou d'expert-e-s, ainsi qu'avec d'autres acteurs individuels. L'accent est mis sur les acteurs de la formation des enseignant-e-s et les acteurs extrascolaires. éducation21 soutient le développement et la mise en œuvre de projets innovants en collaboration avec des hautes écoles pédagogiques et implique d'autres acteurs (par exemple, des acteurs extrascolaires, des expert-e-s, etc)..

b) Communication

éducation21 renforce l'impact et la visibilité de son offre et de ses exemples de pratique par une communication moderne, ciblée et coordonnée. Le contenu de la plate-forme internet est attrayant, pratique et présenté thématiquement. Elle sert également de base à la diffusion des contenus à travers différents médias et à une interaction sélective des utilisateurs/trices dans l'espace numérique. Les publications périodiques et la présence décentralisée complètent les services de communication. éducation21 s'efforce de passer de l'imprimé au numérique en phase avec les évolutions de l'environnement. éducation21 recherche des collaborations stratégiques (par exemple le magazine de pratiques EDD ventuno avec des publications de tiers). éducation21 accorde une attention particulière aux combinaisons significatives et synergiques (par exemple, ventuno et dossiers thématiques) dans toutes les prestations de communication.

8. Financement

Le **mandat de base** d'éducation21 est accompli dans le sens des statuts de la fondation et conformément au rôle défini dans les buts de la fondation en tant que centre de compétence national des offices fédéraux et du secrétariat général de la CDIP (demandeurs). A partir de 2019, les institutions suivantes seront représentées au sein du groupe des mandants:

ARE	Office fédéral du développement territorial,
OFEV	Office fédéral de l'environnement,
OFSP	Office fédéral de la santé publique,
OFEN	Office fédéral de l'énergie,
OSAV	Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
DDC	Direction du développement et de la coopération,
GS CDIP	Secrétariat général de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique
SEFRI	Secrétariat d'État à l'éducation, à la recherche et à l'innovation,
GS EDI	Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur (Service de lutte contre le racisme SLR).

éducation21 s'efforce de trouver des parrainages, des contributions et des mandats auprès d'autres offices fédéraux qui s'intéressent à l'EDD et proposent des offres pour l'école, l'enseignement et la formation.

D'autres contributions au financement du mandat de base sont effectuées par:

- Promotion Santé Suisse (concernant le Réseau d'écoles21).
- Les cantons.
- Des organisations de la société civile: Alliance Sud (Communauté de travail Swissaid, Action de Carême, Pain pour le Prochain, Helvetas, Caritas, EPER) et LCH (Association suisse des enseignant-e-s) ainsi que les organisations de soutien au travail cinématographique d'éducation21.

éducation21 accepte les **mandats de prestations** d'autres acteurs **pour des tâches spécifiques**. Elle vise à poursuivre les mandats de prestations suivants au cours de la période de prestations à partir de 2019:

CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (Mandat de base pour les cantons de Suisse romande et du Tessin)
GS DFI	Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur, Office de lutte contre le racisme (Aides financières pour la prévention du racisme et autres contributions à l'éducation contre le racisme et aux droits humains)

éducation21 s'efforce de développer et de mettre en œuvre avec les acteurs concernés des projets attrayants qui soutiennent et complètent stratégiquement le mandat de base. Pour son financement, elle recherche des **fonds de tiers et des partenariats** avec des fondations, des offices fédéraux (aides financières, subventions), des acteurs de l'économie et du monde du travail et de la société civile. Pour ce faire, éducation21 utilise son rôle privilégié de centre de compétence national en matière d'EDD de la Confédération, des cantons et d'agence de la CDIP. Elle tient compte de la Charte⁹ lancée par le LCH et d'autres lignes directrices relatives à l'éducation.

Des prestations de services, d'information et de conseil substantielles et individualisées sont en principe **payantes**.

⁹ Charta pour l'engagement d'organisations de la société civile, d'entreprises et de privés dans la formation, état au 21 septembre 2017